

Votre enfant va à la crèche ? Le Groeipakket vous donne un coup de pouce financier.

Qu'est-ce que le kinderopvangtoeslag ou supplément garde d'enfants?

Le kinderopvangtoeslag est un supplément accordé à chaque enfant qui fréquente une crèche agréée par la Communauté flamande, où le tarif n'est pas lié à vos revenus. Par jour passé à la crèche, vous pouvez recevoir un supplément pour votre enfant.

- Pour une journée de 5 heures ou plus, vous recevez 3,43 euros (montant en vigueur au 01/09/2022).
- Pour une journée de 3 heures, mais moins que 5 heures, vous recevez la moitié de ce montant.

Vous recevez le supplément garde d'enfants vers le 20 du mois suivant.

Que devez-vous faire ?

- Si vous recevez **déjà un Groeipakket** (anciennement allocations familiales), vous ne devez **rien faire**. La crèche envoie les présences de votre bambin. Le supplément garde d'enfants sera payé automatiquement.
- Vous ne recevez **pas de Groeipakket** (anciennement allocations familiales), parce que vous n'habitez pas en Flandre, mais votre bambin fréquente une crèche reconnue par la Communauté flamande dont le tarif n'est pas lié aux revenus ? Faites-nous parvenir ce formulaire de demande dûment complété et signé via vlaanderen@parentia.be. Vous pouvez également nous faire parvenir ce formulaire par courrier adressé à : BP 80030 à 1070 Anderlecht.

Avertissez-nous aussi si le nombre de jours de présence à la crèche n'est pas correct et quand votre enfant entre à l'école maternelle.

1. **Renseignements concernant le parent (ou la personne élevant l'enfant)**

Numéro de registre national (voir verso de votre carte d'identité):

Si numéro de registre national inconnu :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : . . / . . /

Code postal de votre domicile :

GSM :

E-mail :

2. **Renseignements concernant l'autre parent (ou la personne élevant l'enfant)**

Il n'y a pas d'autre parent (ou personne élevant l'enfant)

Numéro de registre national (voir verso de votre carte d'identité) :

Si numéro de registre national inconnu :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : . . / . . /

3. **Renseignements enfant(s) fréquentant la crèche**

Prénom Enfant	Nom Enfant	Date de naissance Enfant

Nom, adresse, numéro de téléphone et e-mail de la crèche per enfant:

.....
.....
.....

4. **Paiement sur compte en banque** (les données bancaires seront encore contrôlées auprès de la banque)

Je demande / Nous demandons de verser le Groeipakket sur le compte bancaire : B E

Ce compte est ouvert au nom de :

5. **Signature des parents (ou des personnes élevant l'enfant)**

Je choisis/Nous choisissons Parentia Vlaanderen vzw comme organisme de paiement du Groeipakket (anciennement allocations familiales).

Ik kies/Wij kiezen Parentia Vlaanderen vzw als uitbetaler Groeipakket (de vroegere kinderbijslag).

Cochez la case ci-dessus si vous choisissez Parentia Vlaanderen vzw comme organisme de paiement. Si vous ne la cochez pas, nous vous enverrons un autre formulaire pour faire votre choix ultérieurement.

Signature :

Signature :

Prénom et nom :

Prénom et nom :

Date : . . / . . /

Date : . . / . . /

Parentia accorde une grande importance à la **protection de vos données personnelles**.

Nous traitons vos données pour pouvoir payer correctement votre Groeipakket, conformément au Décret. Nous sommes également amenés à transmettre celles-ci à d'autres caisses et à l'agence Opgroeien (Kind en Gezin). Nous conservons vos données pendant toute la période durant laquelle votre enfant peut avoir droit au Groeipakket. Consultez notre politique en matière de vie privée sur www.parentia.be. Vous avez toujours le droit de :

- consulter, rectifier ou supprimer vos données via Parentia et d'en limiter leur traitement;
- demander à Parentia de transférer vos données directement vers un autre responsable de traitement;
- déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

Vous avez des questions ou vous souhaitez exercer vos droits en matière de traitement de vos données personnelles ? Contactez-nous à l'adresse ci-dessous.